

Centre de Règlement des Différends Sportifs du Canada Sport Dispute Resolution Centre of Canada

Plan d'entreprise pour l'exercice financier 2022-2023

Table des matières

Contexte et gouvernance	02
La Politique canadienne du sport	02
Mandat statutaire	02
Clientèle	02
Cadre législatif	03
Structure organisationnelle	03
Stratégie pluriannuelle et objectifs pour 2020-2024	06
Objectifs à long terme 2020-2024	06
Rapport intérimaire sur les activités 2021-2022	07
Objectifs et initiatives planifiées pour 2022-2023	09
Priorités stratégiques 2022-2023	09
Objectifs et initiatives 2022-2023	10
Budget 2022-2023	11

Dans ce document, les termes du genre masculin comprennent tous les genres.

LA POLITIQUE CANADIENNE DU SPORT

La vision de la Politique canadienne du sport de 2012 est de mettre en place, d'ici 2022, « une culture dynamique et novatrice qui favorise et célèbre la participation et l'excellence sportives ». La Politique s'appuie sur l'idée qu'un sport de qualité découle de sept principes, dûment intégrés à l'ensemble des politiques et des programmes sportifs : axé sur les valeurs, inclusif, éprouvé sur le plan technique, collaboratif, orienté, efficace et durable. La vision exprime un engagement à adopter des pratiques exemplaires éprouvées dans un environnement en constante évolution.

MANDAT STATUTAIRE

La Loi favorisant l'activité physique et le sport (L.C. 2003, ch. 2) (la « Loi ») a reçu la Sanction royale le 19 mars 2003. La Loi définit la politique gouvernementale en matière de sport et prévoit un règlement juste, équitable, transparent et rapide des différends sportifs. Elle prévoit en outre la création du Centre de règlement des différends sportifs du Canada (le « Centre »). Le Centre a ouvert ses portes le 1er avril 2004.

En accord avec les objectifs poursuivis par la Politique canadienne du sport de 2012-2022 et les priorités énoncées par le gouvernement pour le sport, et en conformité avec les dispositions de la Loi, le mandat statutaire du Centre est d'offrir à la communauté sportive un service pancanadien de règlement extrajudiciaire des différends sportifs ainsi qu'une expertise en la matière.

CLIENTÈLE

Le cadre de responsabilité de Sport Canada exige que tous les organismes nationaux de sport (ONS), organismes de services multisports (OSM) et centres et instituts canadiens multisports (CICM) se dotent d'un mécanisme interne de règlement des différends. Les différends concernant des athlètes et des entraîneurs d'équipes nationales qui ne sont pas réglés à l'interne sont administrés par le Centre.

En juillet 2021, le ministre du Patrimoine canadien a désigné le CRDSC pour concevoir et mettre en œuvre un mécanisme indépendant pour le sport sécuritaire au niveau national. Ce nouveau programme supervisera la mise en œuvre du Code de conduite universel pour prévenir et contrer la maltraitance dans le sport (CCUMS).

Les services de règlement des différends rendus par le Centre peuvent également être offerts dans d'autres situations d'un commun accord. Tous les ONS, OSM et CICM, et quiconque leur étant affilié, notamment leurs membres, peuvent convenir de soumettre un différend au Centre et bénéficier de ses services, à condition de remplir certains critères adoptés par le Centre.

Lorsque d'autres organismes de sport et leurs membres demandent à recourir aux services du Centre, le Conseil d'administration peut, sous réserve de certaines conditions, leur donner accès au Centre, y compris par le biais de son programme de services rémunérés.

Les services d'éducation et de prévention du Centre sont mis à la disposition de tous les membres de la communauté sportive canadienne.

CADRE LÉGISLATIF

La Loi constitue le Centre, auquel elle confère un statut d'organisme à but non lucratif. Elle énonce sa structure, sa mission, ses attributions et ses règles de fonctionnement. Étant donné l'intention de faire du Centre un organisme indépendant du gouvernement, la Loi précise que le Centre n'est pas mandataire de Sa Majesté du chef du Canada, et qu'il n'est ni un établissement public ni une société d'État.

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

La Loi précise que le Centre doit être composé d'un secrétariat de règlement des différends (le « Secrétariat ») et d'un centre de ressources (« Centre de ressources »), mais elle laisse au Centre le soin de définir son mandat, ses devoirs et ses fonctions, afin de s'assurer qu'il pourra s'adapter à l'évolution des besoins de la communauté sportive dans le but d'accroître davantage les capacités dans la communauté sportive canadienne.

En vertu de la Loi, la direction et l'administration des affaires du Centre sont assurées par un conseil d'administration composé de 12 administrateurs nommés par le ministre responsable du sport ainsi que du directeur exécutif (ou chef de la direction) du Centre, qui est administrateur d'office. En décembre 2003, le ministre a nommé les tout premiers administrateurs suite à une consultation auprès de la communauté sportive. Les lignes directrices prévues dans la Loi exigent que le Conseil d'administration soit composé de femmes et d'hommes qui : a) sont voués à la promotion et au développement du sport; b) possèdent une compétence et une expérience propres à aider le Centre à réaliser ses objectifs; c) sont représentatifs de la communauté sportive; et d) sont représentatifs de la diversité et de la dualité linguistique de la société canadienne. Six nouveaux membres ont ioint le Conseil d'administration du Centre et un nouveau président a été nommé par le ministre du Patrimoine canadien pendant l'exercice 2021-2022. En raison d'une démission mi-mandat d'une administratrice ayant eu lieu après la nomination des nouveaux membres, le Centre est en attente de l'annonce par la ministre du Sport pour un remplacement.

Le chef de la direction, qui exerce ses fonctions à temps plein, est chargé de la réalisation des objectifs et de la mission du Centre, notamment du pilotage des projets, des programmes et des services offerts par le Centre, et de la supervision de leur bonne mise en œuvre à travers le Canada. Le chef de la direction et le personnel coordonnent les activités et les projets dans le but de réaliser les objectifs du Centre et de fournir les services prescrits aux parties prenantes du Centre.

Le Secrétariat et le Centre de ressources sont gérés à l'interne, par le personnel du Centre (le chef de la direction et neuf employés). Le Conseil d'administration examine et révise au besoin la gestion du Secrétariat et du Centre de ressources, au cours de l'exercice financier, afin de mieux répondre aux besoins de la communauté sportive.

Membres du Conseil d'administration pour l'exercice financier 2021-2022 :

Administrateurs au 1er mars 2022 :

- Brad Kielmann, président
- Aaron Bruce
- Pierre Chabot
- Katie Damphouse
- Alex Harvey
- Kevin Kelly
- Heather Kemkaran-Antymniuk
- Sandrine Mainville
- Lanni Marchant
- Dorianne Mullin
- Alice Strachan
- Marie-Claude Asselin (chef de la direction, ex officio)

Administrateurs dont le mandat s'est terminé durant l'exercice financier 2021-2022 :

William L. Ryan (président)

Susan Kitchen

Michael J. Bruni

L'honorable Graeme Mew

Shu-Tai Cheng

Marisha Roman

Linda Cuthbert

Membres du personnel permanent au 1er mars 2022 :

- Marie-Claude Asselin, chef de la direction
- > Tanya Gates, directrice des opérations
- Alexandra Lojen, gestionnaire de dossiers
- Kirsten Whelan, gestionnaire de dossiers / coordonnatrice du sport sécuritaire
- Fifi Manesa, adjointe administrative
- Liddia Touch Kol, gestionnaire du Centre de ressources
- Nikolas Martin, coordonnateur de soutien et bien-être (depuis le 26 octobre 2021)
- ➤ Rick Hunger, directeur principal (depuis le 17 janvier 2022)
- Jérôme Fontaine-Benedetti, gestionnaire de dossiers adjoint (depuis le 7 février 2022)
- Michael Vamelkin, technicien informatique (depuis le 14 février 2022)

Les comptables agréés de la firme Baker Tilly ont été nommés par le Conseil d'administration comme vérificateurs indépendants pour l'exercice 2021-2022.

Le Regroupement Loisir et Sport du Québec (RLSQ) fournit des services de comptabilité au Centre.

Arbitres et médiateurs désignés jusqu'au 30 avril 2024, par province :

Alberta

Brian Conway (Arbitre) Julie Hopkins (Arbitre) Sue Lambert (Médiatrice)

Kathryn Oviatt (Arbitre)

Michelle Simpson (Médiatrice) John Harrison Welbourn (Arbitre)

Colombie-Britannique

Paul Denis Godin (Médiateur)

Peter Lawless (Arbitre)

Hugh McCall (Médiateur et Arbitre)

JJ McIntyre (Arbitre)

Carol Roberts (Médiatrice et Arbitre) Sylvia Skratek (Médiatrice et Arbitre) Harveen Thauli (Médiatrice et Arbitre)

Robert Wickett (Arbitre)

Manitoba

Jeffrey Palamar (Arbitre)

Nouveau-Brunswick

Darlene Doiron (Médiatrice)

Nouvelle Écosse

David Merrigan (Arbitre)

Ontario

Bruce Ally (Médiateur)

L'honorable Robert P. Armstrong (Arbitre)

Larry Banack (Médiateur et Arbitre) David Bennett (Médiateur et Arbitre)

Roger Bilodeau (Arbitre)

Sharman Bondy (Médiatrice et Arbitre)

Andrea Carska-Sheppard (Arbitre)

Kimberly Cork (Médiatrice) John Curtis (Médiateur)

Jonathan Fidler (Médiateur et Arbitre)

Marvin Huberman (Arbitre)

Janice Johnston (Médiatrice et Arbitre)

Ontario (suite)

Richard H. McLaren (Arbitre) James Minns (Médiateur et Arbitre)

Robert Néron (Arbitre)

Aaron Ogletree (Médiateur et Arbitre) Gordon E. Peterson (Médiateur et Arbitre) Stephen Raymond (Médiateur et Arbitre) Nadini Sankar-Peralta (Médiatrice et Arbitre)

Christine Schmidt (Médiatrice et Arbitre)

Laurie Sherry-Kirk (Médiatrice)

Anne Sone (Médiatrice)

Allan Stitt (Médiateur et Arbitre)

Matthew Wilson (Médiateur et Arbitre)

Québec

Marie-Claire Belleau (Médiatrice)

Patrice M. Brunet (Arbitre) Sarah Daitch (Médiatrice)

Stephen L. Drymer (Médiateur et Arbitre)

Julie Duranceau (Médiatrice) Paul Fauteux (Médiateur)

L. Yves Fortier (Médiateur et Arbitre) Clarise N'Kaa Batera (Médiatrice) Éric Ouellet (Médiateur et Arbitre) Karine Poulin (Médiatrice et Arbitre)

Richard W. Pound (Arbitre) Janie Soublière (Arbitre) Patrick Zakaria (Médiateur)

Saskatchewan

Tim Nickel (Médiateur)

Charmaine Panko (Médiatrice et Arbitre)

Terre-Neuve-et-Labrador

James Oakley (Médiateur et Arbitre)

Territoires du Nord-Ouest

Cayley Jane Thomas (Médiatrice)

Participantes au Programme de mentorat pour les femmes arbitres :

Marie-Claire Belleau (Québec) Laurence Marquis (Québec)

Kim Bodnarchuk (Saskatchewan) Clarisse N'Kaa Batera (Québec) Robin Dodokin (Ontario) Tiffany Paulsen (Saskatchewan)

Dana Hirsh (Ontario) Liz Roberts (Ontario)

Rekha Lakra (Ontario) Ambrosia Varaschin (Saskatchewan)

OBJECTIFS À LONG TERME 2020-2024

Le Conseil d'administration a adopté l'énoncé de vision suivant : « Une culture d'équité, d'intégrité et de respect est prônée dans le sport canadien et au-delà. » Dans le but de concrétiser cette vision, le Centre vise à exercer son leadership dans la prévention et le règlement des différends, tout en favorisant une culture d'intégrité, d'équité procédurale et de respect. À la suite de consultations et discussions exhaustives avec des parties prenantes, le Conseil a souscrit à un plan stratégique mettant de l'avant quatre domaines prioritaires pour quider les activités du Centre au cours des exercices 2020-2024.

Fournir des services de règlement des différends sportifs

Objectif: Fournir des solutions équitables, impartiales, rapides et économiques aux différends sportifs

Les stratégies définies pour réaliser cet objectif consistent à maintenir une expertise de la plus grande qualité afin de fournir des services de règlement des différends professionnels efficaces; revoir les règles de procédure afin de nous assurer qu'elles sont à jour et conformes; et parfaire nos processus afin de mieux guider et aider les parties impliquées dans les différends.

Renforcer la capacité de la communauté sportive à prévenir et régler les différends sportifs

Objectif: Maximiser la valeur des initiatives et programmes d'éducation pour nos partenaires

Les stratégies définies pour réaliser cet objectif consistent à moderniser la prestation des ressources et outils existants afin de les rendre plus accessibles; élaborer de nouveaux programmes et ressources pour mieux répondre aux besoins de nos partenaires; et renforcer les partenariats pour élargir la portée et l'impact des programmes et initiatives.

Soutenir l'intégrité dans le sport

Objectif : Appuyer la communauté sportive canadienne pour répondre aux préoccupations suscitées par la maltraitance dans le sport et y trouver des solutions

Les stratégies définies pour réaliser cet objectif consistent à faciliter l'accès aux systèmes, aux ressources et à un environnement sécuritaire pour lutter efficacement contre la maltraitance dans le sport; et contribuer, par notre leadership et notre expertise, à établir rapidement un système efficace de sport sécuritaire.

Viser l'excellence organisationnelle

Objectif: Gérer le Centre pour qu'il demeure un modèle de bonne gouvernance inclusif, durable, redevable et responsable

Les stratégies définies pour réaliser cet objectif consistent à optimiser l'efficacité du fonctionnement, des services et des programmes du Centre; renforcer la gouvernance grâce au développement du Conseil; et cultiver un environnement de travail inclusif, respectueux et gratifiant.

RAPPORT INTÉRIMAIRE SUR LES ACTIVITÉS 2021-2022

Fournir des services de règlement des différends sportifs

- Du 1er avril 2021 au 28 février 2022, le Centre a été saisi de 72 nouveaux différends sportifs, dont sept reliés aux Jeux olympiques d'été de Tokyo, neuf à propos de sélection d'équipes pour les Jeux olympiques d'hiver 2022, et huit allégations de violation des règles antidopage. Le Centre a également fourni des services payants de gestion de dossiers dans deux affaires internes d'organismes nationaux de sport et d'organismes nationaux de services multisport.
- ➤ Le Centre a reçu 20 demandes de facilitation de règlement préalable au cours de la période, dont 11 étaient liées au sport sécuritaire. Onze de ces demandes ont été réglées par une entente entre les parties et six sont toujours en cours.
- ➤ Les membres de la liste nouvellement nommées et les participantes au Programme de mentorat pour les femmes arbitres (PMFA) ont assisté à une séance d'orientation et à la conférence des médiateurs et arbitres 2021 qui s'est tenue virtuellement. Des séances de formation spécialisées ont été organisées pour tous les membres des listes du Tribunal antidopage et du Tribunal de protection.
- ➤ De la formation supplémentaire sur la médiation tenant compte des traumatismes a été offerte aux membres de la liste et aux participantes du PMFA en préparation pour la mise en œuvre du mécanisme pour le sport sécuritaire.
- La version annotée du Code canadien de règlement des différends sportifs a été mise à jour et publiée dans les deux langues officielles sur le site Internet du Centre.
- ➤ Les participantes du PMFA ont terminé les observations nécessaires de six cas d'arbitrage, alors que quatre autres observations sont toujours en cours et qu'une décision simulée a été soumise pour évaluation.

Renforcer la capacité de la communauté sportive à prévenir et régler les différends sportifs

- ➤ Les publications « Se préparer pour l'audience » et « Guide de l'administrateur de sport sur les allégations de violation des règles antidopage » ont été mises à jour en conformité avec les versions 2021 du Code canadien de règlement des différends sportifs et du Programme canadien antidopage.
- ➤ Le personnel a réalisé 34 présentations ou ateliers virtuels et a participé à huit événements communautaires sportifs.
- Dans le cadre du Programme Connexion droit et sport, une formation en gestion de dossiers a été offerte aux administrateurs provinciaux du sport au Manitoba et une formation a été offerte à une nouvelle cohorte d'étudiants en droit en Colombie-Britannique. Des étudiants diplômés de la faculté de droit de l'Université de Sherbrooke a été formés pour offrir des services gratuits de médiation dans le domaine du sport au Québec. En prévision de l'expansion du programme en Alberta, des séances d'information ont été offertes aux étudiants en droit de cette province.

Soutenir l'intégrité dans le sport

- ➤ Le Centre a tenu un processus exhaustif de consultation national pour obtenir une rétroaction sur la conception et la mise en œuvre du nouveau mécanisme indépendant pour le sport sécuritaire du Canada. Un total de 21 séances de groupes focus ont eu lieu, avec la participation de 77 organismes nationaux de sport, organismes de services multisports et centres et instituts nationaux de sport.
- ➤ Un Comité de mobilisation des athlètes a été créé pour servir de voix collective pour tous les athlètes canadiens, afin qu'ils puissent offrir leur contribution, faire des recommandations et participer à l'élaboration des programmes et services du mécanisme indépendant.

- Le groupe de travail du Bureau du Commissaire à l'intégrité dans le sport a été formé afin de fournir son expertise et aider à la conception et la mise en œuvre du mécanisme indépendant pour le sport sécuritaire.
- Vingt-deux organismes nationaux de sport et treize organismes de services multisports ont signé un engagement pour signifier leur intention d'être signataires du programme du mécanisme indépendant pour le sport sécuritaire.
- > Les signataires de l'engagement ont été invités à créer un groupe de travail pour le sport sécuritaire afin de concevoir les fonctions et la structure hiérarchique pour le Directeur des sanctions et résultats, afin d'agir dans un rôle de procureur pour le mécanisme indépendant.
- > Le Code de conduite universel pour prévenir et contrer la maltraitance dans le sport (CCUMS) a été révisé et mis à jour, en partie pour l'arrimer avec le nouveau mécanisme indépendant pour le sport sécuritaire. Un processus de consultation aura lieu avant de finaliser la nouvelle version.
- > Des groupes de travail d'experts ont été formés pour aider au développement de normes d'éducation conformes du CCUMS et pour créer un programme de recherche sur le sport sécuritaire.
- > De nouveaux postes ont été créés, notamment ceux de coordonnateur de soutien et bien-être, de directeur principal, de commissaire à l'intégrité dans le sport, de directeur des finances et d'enquêteur en chef.

Viser l'excellence organisationnelle

- Six nouveaux membres du Conseil d'administration et un nouveau président ont été nommés par le ministre responsable du sport. Les nouveaux membres ont participé à une séance d'orientation en personne afin de se familiariser avec leurs fonctions, à l'occasion de l'assemblée publique annuelle du Centre en septembre 2021.
- > Le Manuel du Conseil d'administration a été mis à jour et a été mis à la disposition de tous les nouveaux administrateurs. La structure, la composition et les mandats des comités ont été révisés et mis à jour.
- > Le Centre a offert une formation sur la santé mentale, en quise de développement professionnel. à tous ses employés et administrateurs, les membres de la liste et l'Unité d'enquêtes et les téléphonistes de la Ligne d'assistance du sport canadien.
- > Au cours de la période, le Centre s'est conformé à toutes ses obligations législatives et contractuelles.

PRIORITÉS STRATÉGIQUES 2022-2023

Les priorités stratégiques du Centre pour l'exercice 2022-2023 sont les suivantes: (i) fournir des services de règlement des différends équitables, impartiaux, rapides et économiques; (ii) augmenter l'accessibilité des outils et ressources de prévention des différends; (iii) continuer d'aider la communauté sportive à contrer la maltraitance dans le milieu du sport; et (iv) exercer une gestion et une gouvernance transparentes, durables et responsables.

Dans l'exécution de son mandat législatif, les activités prévues par le Centre pour l'exercice 2022-2023 permettront de s'assurer que les deux principales composantes du Centre, le Secrétariat de rèalement des différends et le Centre de ressources pour la prévention des différends, soient maintenues et améliorées.

Lorsque des différends surviennent dans le sport, le secrétariat de règlement des différends continuera de fournir des solutions justes, impartiales, rapides et abordables aux ONS, MSO et CICM.

Le principal objectif du Centre de ressources pour la prévention des différends est de fournir des informations et des outils pour aider les membres de la communauté sportive à prévenir les différends et de renforcer la capacité des ONS, OSM et CICM à gérer les différends qui n'ont pu être évités. Au cours de l'exercice 2022-2023, le Centre continuera à promouvoir une culture d'équité, d'intégrité et de respect au sein du système sportif canadien en fournissant des ressources, des outils et de la formation.

Le Centre continuera d'appuyer la communauté sportive canadienne dans ses efforts pour traiter et régler les préoccupations liées à la maltraitance dans le sport, grâce, entre autres, à la création du Bureau du Commissaire à l'intégrité dans le sport.

Dans la poursuite de l'excellence organisationnelle, le Centre continuera d'observer de rigoureuses pratiques de gouvernance et d'affaires et de mettre en œuvre des changements organisationnels efficaces. Il s'acquittera de son mandat en pleine conformité avec la Loi et dans le respect de toutes les exigences du Gouvernement du Canada dans la prestation de ses services.

OBJECTIFS ET INITIATIVES 2022-2023

Fournir des services de règlement des différends sportifs

Initiatives:

- Dispenser des activités de développement professionnel aux arbitres, médiateurs et membres du Conseil d'administration du CRSDC lors de la conférence annuelle, et développer des webinaires afin d'offrir des possibilités de formation supplémentaires entre les conférences;
- Offrir des services de règlement des différends sur place lors des Jeux d'été du Canada 2022 et des Jeux d'hiver du Canada 2023 ;
- Évaluer le Programme de mentorat pour les femmes arbitres et faire des recommandations pour l'améliorer :
- Évaluer l'efficacité du programme pro bono et fournir une séance de formation aux avocats participants.

Renforcer la capacité de la communauté sportive à prévenir et régler les différends sportifs

Initiatives:

- Poursuivre la collaboration avec les provinces participantes pour promouvoir le Programme
 Connexion droit et sport, et étendre le programme à d'autres provinces et territoires intéressés;
- Moderniser le site Internet du Centre afin d'améliorer l'expérience utilisateur et l'accès aux outils et ressources :
- Continuer de fournir à la communauté sportive canadienne des services d'éducation et de prévention de différends par le biais d'ateliers et de webinaires.

Soutenir l'intégrité dans le sport

Initiatives:

- Mettre en place le Bureau du Commissaire à l'intégrité dans le sport pour traiter de façon indépendante les rapports de maltraitance au nom de tous les organismes de sport intéressés qui sont financés par le gouvernement fédéral;
- Soutenir les organismes de sport financés par le gouvernement fédéral afin qu'ils répondent aux exigences pour devenir signataires du mécanisme indépendant pour le sport sécuritaire;
- Élargir la mission de la Ligne d'assistance du sport canadien et de l'Unité d'enquêtes, et appuyer la création du poste de Directeur des sanctions et résultats;
- Éduquer et former les enquêteurs, médiateurs et arbitres en ce qui concerne les pratiques tenant compte des traumatismes;
- Fournir l'accès à une tierce partie indépendante, si nécessaire, dans le cadre de l'application par le Centre du Code de conduite universel pour prévenir et contrer la maltraitance dans le sport.

Viser l'excellence organisationnelle

Initiatives:

- Mettre en œuvre des changements organisationnels requis pour pleinement intégrer aux opérations du Centre le Bureau du Commissaire à l'intégrité dans le sport ainsi que les autres fonctions liées au sport sécuritaire;
- S'assurer que les politiques du Centre soient conformes à la Loi, à ses règlements administratifs ainsi qu'à toutes ententes dont le Centre est signataire.

BUDGET 2022-2023

Conformément aux objectifs et aux initiatives planifiées pour 2022-2023, le budget de base ou de référence proposé pour cet exercice financier est de 1 100 000 \$ et est réparti comme suit :

ADMINISTRATION	110 000
GOUVERNANCE	40 000
RESSOURCES HUMAINES	535 000
LANGUES OFFICIELLES	35 000
OPÉRATIONS	380 000

Conformément aux objectifs et aux initiatives planifiées pour 2022-2023, le budget de financement proposé au-delà du niveau de référence pour cet exercice est de 10 025 000 \$, réparti comme suit :

ADMINISTRATION	400 000
GOUVERNANCE	20 000
RESSOURCES HUMAINES	1 215 000
LANGUES OFFICIELLES	340 000
OPÉRATIONS	7 770 000
RECHERCHE ET ÉVALUATION	280 000

CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS DU CANADA (CRDSC)

1080, côte du Beaver Hall Bureau 950 Montréal, Québec Canada H2Z 1S8

Téléphone : 1-866-733-7767 (sans frais) 1-514-866-1245 (local)

Télécopieur : 1-877-733-1246 (sans frais) 1-514-866-1246 (local)

Site Internet : www.crdsc-sdrcc.ca